

# *Au Puits de La Paracha*

*Pensées recueillies  
de Rabbi  
Elimelech  
Biderman Chlita*

*Soucot*



# Au Puits de La Paracha

## Soucot

Comprendre à l'avance le sens de la fête : une préparation

Le Méiri (un des Richonim du Moyen-âge, n.d.t) déclare :

« Tout cela doit inciter l'homme à réfléchir à ces jours particuliers : en quoi se distinguent-ils des autres (...) ? Si lorsque parviennent ces jours, cela n'éveille pas en lui une réflexion sur un élément nouveau digne d'être soulevé à leur propos, et qu'ils les célèbrent sans réfléchir à la Mitsva qu'il accomplit, il n'en retirera pas le bénéfice qu'Hachem avait l'intention qu'il en retire. De ce fait, il lui fait perdre sa signification. »

Suivant cette idée, le Méiri explique le verset des Téhilim (119, 126) : « *Le temps est venu d'accomplir pour Hachem, on a renversé Ta Torah* » :

« Celui, écrit-il, qui accomplit les Mitsvot seulement parce que leur moment est arrivé sans réfléchir à leur signification, entre dans la catégorie de celui qui "a renversé Ta Torah" (à D. ne plaise). Car (en agissant ainsi) même s'il accomplit la Mitsva parce qu'Hachem en a fixé le temps, il en dévoile le sens (...). Et s'il ne suscite pas en lui-même le réveil nécessaire mais l'accomplit par habitude sans ressentir qu'il le fait en l'honneur de son Créateur et sans penser particulièrement qu'il accomplit Son commandement. Si c'est avec cet état d'esprit qu'il mange la Matsa à Pessa'h ou réside dans une Souca à Soucot, il ressemble en cela à un âne qui transporte des gerbes à l'époque de la moisson, des raisins à l'époque des vendanges, et du blé à l'époque de la mouture. Il ne retirera aucune réflexion du changement d'époque, mais seulement une modification des gestes accomplis, comme si celui-ci se produisait par hasard. »

Si chacun est tenu de se préparer à l'approche des fêtes de notre calendrier par une recherche de leur signification et une

réflexion sur leur contenu, il en est de même pour les Mitsvot qui les accompagnent : chacun devra s'y préparer et en comprendre la sainteté, le but et ce qu'exige le Créateur en nous les ordonnant.

La Guémara (Souca 11b) rapporte le verset « *la fête de Soucot, tu la feras pour toi* », en le commentant ainsi : « Tu la feras (la Souca) mais pas de quelque chose qui s'est fait tout seul. » (On apprend de là que l'on ne peut accomplir la Mitsva de la Souca à l'aide d'une Souca dont le Skakh (le toit) s'est fait de lui-même, par exemple en creusant dans une meule de foin, n.d.t.) Certains ont vu dans ce commentaire une allusion au thème développé plus haut : n'accomplissons pas les Mitsvot comme si elles se faisaient d'elles-mêmes, sans cœur et par habitude, mais au contraire : « *tu la feras* » à l'aide d'une préparation adéquate au préalable et avec toute la vitalité et la joie requises à son accomplissement ! Le Baal Chem Tov explique à ce sujet le verset des Téhilim (81, 5) (« *כִּי חُק לִשְׂרָאֵל הַא מְשֻׁפֵּט לְאַלְקִים יְהָבֵךְ* » (« Car c'est un précepte en Israël, une loi pour le D. de Yaakov ») : si un juif accomplit les Mitsvot d'Hachem comme un *מַחְנָן* (un précepte, au sens de geste machinal) dans lequel seuls les membres agissent, sans y associer la pensée ni le cœur, il suscite par là le *מְשֻׁפֵּט לְאַלְקִים יְהָבֵךְ*, la rigueur du jugement Divin (à D. ne plaise). Il doit au contraire aborder toute chose sainte avec flamme et émotion.

A quoi cela ressemble-t-il ? A un homme qui passait chaque jour la frontière entre deux pays dans une voiture de luxe remplie de sable. Les gardes s'en étonnèrent et lui demandèrent la raison de cet étrange chargement. Il leur répondit qu'il construisait un immense et magnifique palais là où il habitait et comme le sable était meilleur marché à l'étranger, il le transportait depuis le pays voisin pour ses travaux.



Les gardes-frontières n'étaient pas dupes, car le sable était une matière presque gratuite, et ils le soupçonnèrent d'y dissimuler certaines pierres précieuses pour échapper au paiement des taxes. Ils lui ordonnèrent donc de vider entièrement le sable de sa voiture et le passèrent au tamis. A leur grande surprise, ils ne trouvèrent rien et furent obligés de le laisser passer. Cette scène se reproduisit ensuite de nombreuses fois pendant une longue période. Chaque jour, les gardes tamisaient tout le sable sans rien y trouver. Après un certain temps, l'homme annonça aux gardes qu'il avait terminé de construire son palais et qu'il n'aurait désormais plus besoin de passer cette frontière. L'un des gardes, plus futé que les autres, prit l'homme en aparté, et lui demanda de lui révéler son secret : était-il à ce point insensé pour transporter du sable d'un endroit à l'autre pour gagner quelques centimes ?

« Je ne te dévoilerai rien, lui répondit le riche, avant que tu ne m'aies promis de ne pas me punir ni de me faire payer les taxes en conséquence. »

Après que le garde lui eut promis, le riche se mit à rire de lui :

« Penses-tu réellement que j'avais besoin de sable ? Ce n'est vraiment pas ce qui me manque dans la cour de ma maison ! Chaque jour, je suis entré avec une voiture de luxe tout neuve et je suis sorti avec une vieille voiture ordinaire. Tout ce stratagème était destiné à faire passer en fraude une magnifique voiture et à la vendre très cher. Pour détourner votre attention de l'essentiel, j'ai, à chaque fois, rempli la voiture de sable. De cette manière, vous vous êtes demandé à chaque passage ce que j'avais bien pu cacher dans ce sable, vous avez complètement oublié de penser à la voiture elle-même ! »

Il en est de même en ce qui nous concerne : le Yétser Hara détourne notre esprit vers toutes sortes d'éléments accessoires afin de nous faire oublier le point essentiel de la fête !

### « Si tu réjouis les Miens » : le don et les actes de bienfaisance, comme préparation à la fête de Soucot

La veille de Soucot est un temps propice pour prodiguer des dons, qu'il s'agisse de don d'argent ou de don de soi en renonçant à son droit légitime. Il nous incombe de 'rendre' à Hachem ce qui est à Lui. Le Chaaré Techouva sur le Choul'hane Aroukh (Or'a'h 'Haïm 625) stipule au nom du Or Tsadikim de Rav Paprache : « On doit multiplier les actes de charité la veille de Soucot ; Rav 'Haïm Vital distribuait l'argent de la caisse aux pauvres la veille de Soucot. » Le Yessod Haavoda écrit lui aussi (Chap. 12) : « Sachez que la veille de Soucot est propice à l'accomplissement de la charité car celle-ci a beaucoup de valeur en ce jour. C'est également le moment d'accueillir chez soi des nécessiteux et d'inviter des étudiants en Torah pauvres à sa table. Et ils font ainsi partie des sept saints 'Ouchpizine' (les sept invités spirituels de la Souca : Avraham, Its'hak, Yaakov, Moché, Aharon, Yossef, David, n.d.t.). »

Voici ce qu'il écrit aussi dans un autre endroit (chap. 11) : « Mes chers amis et bien-aimés, considérez la grandeur de celui qui accomplit cette Mitsva (de bienfaisance). C'est lui qui hérite de la délivrance et de la liberté et en fait hériter après lui ses enfants et toutes les générations suivantes. La gloire Divine l'enveloppe toute la journée et il est assis à l'ombre de la Souca et des saints qui résident dans les hauteurs célestes. Les saints patriarches viennent s'y abriter avec lui, et ils se réjouissent lorsqu'il donne alors de son pain aux respectables pauvres que sont les étudiants en Torah. En accueillant chez lui des indigents démunis de tout afin qu'ils prennent une part parmi les saints Ouchpizine, il reçoit sept bénédictions divines. Comment ne pas être saisi d'émotion et ne pas s'enflammer à l'idée de jouir ainsi d'une protection Divine aussi immense ! »

Le Chla écrit lui aussi (Souca, Ner Mitsva, 8) : « En résumé, qu'un homme invite tout d'abord par la parole les Tsadikim qui ont été mentionnés (à savoir les Ouchpizine) et qu'il



donne ensuite leur part aux nécessiteux qui l'entourent à sa table. Et si aucun pauvre n'est assis avec lui, qu'il envoie leur part aux pauvres chez eux, car c'est ce qui leur revient de plein droit. »

Un des Tsadikim de notre génération a dit une fois quelque chose d'extraordinaire :

A priori il est tout à fait étonnant que l'on ose dire explicitement : « J'invite à mon repas les saints Ouchpizine. » Est-ce, en effet, convenable d'inviter à s'asseoir avec nous, êtres de chair et de sang, ces sept saints bergers du peuple juif (...) ?

En fait, puisque nous offrons en sacrifice durant la fête de Soucot soixante-dix taureaux pour les soixante-dix nations du monde (comme nous l'enseignent nos Sages dans le Midrach Bəmidbar Rabba 21, 24), et que nous prodiguons ainsi du bien même à ceux qui n'en sont pas dignes (...), il devient par conséquent légitime que ces sept Ouchpizine descendent de leur résidence céleste. Ils viennent témoigner de bonté en sanctifiant les Bnè Israël de leur présence même s'ils n'en sont pas dignes (...). Et à plus forte raison, il est certain que les saints Ouchpizine viendront se réjouir avec celui qui prodigue du bien à ses frères juifs car, pour reprendre l'expression du Chlah : « C'est ce qui lui revient de plein droit. »

Il existe un grand principe : celui qui prodigue du bien aux autres s'en prodigue en réalité bien plus à lui-même. Parfois, il a même le mérite de voir distinctement les merveilles de la providence Divine se manifester. Et même si parfois, il n'assiste pas à ce dévoilement, il n'en reste pas moins que nous avons entièrement confiance dans l'enseignement de nos Sages : « Plus que le riche prodigue au pauvre, le pauvre prodigue au riche. »

Ecouteons plutôt l'histoire extraordinaire suivante qui se déroula à la fin de l'année dernière :

Un Avrehk de valeur, aspirant constamment à s'élever spirituellement, était connu pour son dévouement à réjouir les

veuves et leurs familles par l'envoi d'un colis de denrées nécessaires à chaque fête. Pour préparer les envois, il devait à chaque fois trouver une salle suffisamment grande où l'on pourrait remplir et emballer joliment les colis avant de les expédier dans chaque ville.

A l'approche de Roch Hachana de l'année dernière, il sollicita le directeur d'une salle de fête qui accepta de le lui prêter gratuitement. Un soir, le camion chargé de marchandise arriva et l'Avrehk voulut en faire déposer le contenu dans la salle. Mais, en raison de l'heure tardive, il en trouva la porte verrouillée. Que fit Hachem ? Avant que cet Avrehk n'eut le temps de réfléchir s'il devait réveiller ou non le directeur, un des proches de ce dernier passa à proximité et aperçut ce remue-ménage. Il s'avérait qu'il possédait également les clés. Les portes furent ouvertes en grand et le camion fut vidé. Entre-temps, celui qui leur avait ouvert se mit à faire le tour de la salle pour vérifier à cette occasion si tout était en ordre. La providence le guida jusqu'à la chambre froide dont il vit soudain que le disjoncteur avait sauté. Précisément en ce moment, y était entreposée une quantité importante de viande d'une valeur d'environ vingt mille chékels. Si la panne n'avait pas été détectée à cette heure, on ne l'aurait découverte que le lendemain et en raison de la chaleur intense de cette saison, toutes les denrées auraient péri. Le patron de la salle mérita ainsi de voir de ses propres yeux combien sa générosité lui prodigua bien plus que lui-même avait prodigué à cet Avrehk, en lui épargnant une perte considérable de ses propres biens.

### « Elle sera un abri » : les propriétés miraculeuses de la Souca

Dans les "Hochaanote" (les textes que l'on récite dans la prière du matin durant les sept jours de Soucot en tournant autour de la Bima, le Loulav en main, n.d.t), on dit (dans le rite 'Hassidique') : נא שואנים הווען (« nous rugissons : sauve-nous, de grâce ! »). Le Maharache de Belze fait remarquer que dans les prières de Roch



Hachana et de Yom Kipour, on dit au contraire (dans le rite Achkénaze) : **וכל מאמינים שעון** (« tous ceux qui ont foi qu'il répond à la prière en silence »). Dès lors, pourquoi élevons-nous la voix en 'rugissant' à Soucot ?

La réponse, explique-t-il, est qu'à Roch Hachana et à Yom Kipour, nous devons prier en silence et discrètement afin que les anges accusateurs ne viennent pas troubler nos prières. Mais à Soucot, nous résidons **בצללה דמחי מנוחה**, « à l'ombre de la Emouna ». De ce fait, ces anges ne peuvent y pénétrer et nous sommes en mesure d'élever la voix pour demander notre délivrance sans que personne ne s'y oppose. Et de fait, les Tsadikim de toutes les générations se sont largement étendus sur l'importance de cette Mitsva grâce à laquelle on peut s'affranchir de tous les mauvais décrets et mérir ainsi une vie bonne et heureuse dans la joie, la paix, et l'abondance.

Rabbi Neta Freund, une des personnalités marquantes de la 'Jérusalem d'antan', raconta l'histoire qui suit au nom de Rav de Zelim (le fils du Arougote Habossem). Ce dernier alla une fois rendre visite à l'un de ses amis qui résidait dans un hospice pour personnes âgées. Tandis qu'il s'y trouvait, un vieillard l'aborda et demanda à lui parler en privé. Ils entrèrent tous les deux dans une pièce et cet homme lui raconta qu'il était déjà très âgé, cent seize ans, et il lui demanda de prier pour qu'il quitte ce monde.

« Je vois que, grâce à D., tu es en bonne santé et que tu possèdes tous tes esprits, lui répondit le Rav, dès lors pourquoi souhaiter une telle chose ?

« Parce que mon fils se trouve également ici, lui répondit-il. Il a quatre-vingt-dix ans et il souffre énormément, et je n'ai pas le courage de le voir souffrir autant. C'est pourquoi je veux mourir ! »

Le Rav alla rendre visite au fils et le vit, en effet, couché dans un lit, se débattant dans de grandes souffrances. Le malade lui dit qu'il savait qu'il lui restait encore quatre ans à vivre. Le Rav de Zelim lui demanda

d'où il connaissait le jour de sa mort, mais l'homme ne trouva pas la force de lui répondre. Le Rav retourna près du père et lui demanda de plus amples explications. C'est alors que le vieil homme se mit à lui raconter :

Dans sa jeunesse, il habitait la ville de Kalmai. Il ne comptait pas parmi les meilleurs de sa Yéchiva ni parmi ses plus assidus, car son esprit était faible, si bien que dès l'âge de vingt ans, il se mit à travailler à la poste locale. Au début, on le nomma simple facteur chargé de distribuer le courrier expédié d'une ville à l'autre, et lorsque l'on se rendit compte qu'il était fort physiquement et travailleur, on lui assigna également la distribution des gros colis jusqu'au domicile de leur destinataire.

Une veille de Soucot, il se rendit à la poste, comme à son accoutumée, et y aperçut un lourd paquet de livres, destiné à Rabbi Hillel de Kalmai. Comprenant que celui-ci serait certainement intéressé à les étudier durant la fête, il prit le paquet qu'il transporta jusqu'à la maison du Rav. Il le trouva le visage triste et inquiet. Cette attitude l'étonna, surtout en cette veille de fête surnommée 'la fête de notre joie'. Pourtant, sa Souca se dressait fin prête, ornée de plantes et de fleurs, et son Loulav, lui aussi, était prêt pour la Mitsva. Aussi lui demanda-t-il la raison de son anxiété.

« Dernièrement, lui répondit-il, de jeunes goyim ont commencé à se saouler la nuit et à se livrer à des actes de vandalisme. » C'est pourquoi il craignait de dormir dans sa Souca de peur que, par sauvagerie, ils ne décident de faire disparaître sa Souca et lui avec elle... D'autant plus, ajouta-t-il, que sa maison se trouvait en centre-ville dans un endroit bien visible de tous les passants.

« Que le Rav se rassure, affirma le jeune homme. Le Rav peut voir que, grâce à D., je suis plein de force. Je le protégerai de tous les 'mauvais intrus' ! » Aussitôt, le visage du Rav s'illumina d'une joie immense.



De fait, il mangea en sa compagnie le premier soir de la fête et après le repas, lorsqu'ils allèrent dormir, il plaça son lit à proximité de l'entrée et s'arma d'un gourdin qu'il posa à portée de main. Au milieu de la nuit, les goyim arrivèrent complètement ivres. Il se réveilla immédiatement comme un lion, sortit dehors et, en quelques secondes, il les mit en fuite. Il en fut de même la nuit du lendemain et quelques autres nuit d'après jusqu'à ce que les vandales eurent compris à qui ils avaient affaire et qu'ils décident à leur détriment qu'il leur valait mieux chercher un autre endroit. C'est ainsi que le jeune homme accompagna le Rabbi durant toute la fête de Soucot.

Au terme de la fête, Rabbi Hillel le bénit qu'il vive jusqu'à cent vingt ans en pleine santé et qu'aucun de ses fils ne meure de son vivant.

Le vieillard conclut ainsi son histoire : « Tes yeux peuvent constater à quel point sa bénédiction s'est accomplie ! Ce fils est mon unique enfant. C'est probablement de cette histoire qu'il sait avoir encore quatre ans à vivre.

-Au lieu de demander à mourir, lui répondit le Rabbi de Zelim, prie plutôt qu'il guérisse ! »

A la fin de sa visite, il demanda au directeur de l'hospice de bien vouloir l'informer de tout changement de l'état de santé du vieillard, s'il tombait malade ou s'il mourait. Par la suite, il lui rendit visite encore plusieurs fois.

Quatre ans après, on l'informa que le vieil homme avait quitté ce monde à l'âge exact de cent vingt ans. Une heure après, on l'informa que son fils était également décédé.

Cette histoire nous enseigne l'importance de la Souca, qui possède le pouvoir de prolonger la vie de celui qui apporte son aide à l'accomplissement de cette si chère Mitsva. Et également, le devoir de reconnaissance envers celui qui aide à l'accomplir !

La fête de Soucot en elle-même constitue une période de bonté et de miséricorde extrêmes. Le Gaon de Vilna rapporte à ce sujet l'enseignement de la Guémara (Souca 28b) qui traite du cas où la pluie tombe au beau milieu de la fête. Nos Sages comparent ce cas à celui d'un serviteur qui vient couper le vin de son maître et, lorsqu'il veut le servir, le maître lui jette une carafe d'eau en plein visage. A priori, demande le Gaon de Vilna, pourquoi la Guémara ne dit-elle pas simplement que le serviteur vient donner un verre à son maître (et précise-t-elle qu'il lui coupe son vin au préalable, n.d.t) ?

Cela se comprend, explique-t-il, par le fait que, comme on le sait, Roch Hachana et Yom Kipour sont des jours de Din (de rigueur Divine, n.d.t). Après eux, vient la fête de Soucot et ses Mitsvot, le Loulav et la Souca. Ces jours sont des jours de miséricorde qui adoucissent les décrets rigoureux grâce aux Mitsvot qui nous entourent. Et nous jouissons alors de la bénédiction Divine. Or, on sait que couper du vin avec de l'eau est destiné à adoucir la force du vin et à le rendre buvable. C'est ce que la parabole de nos Sages vient suggérer par l'image du serviteur qui coupe le vin de son maître, à savoir qu'il vient adoucir sa force.

Cela signifie que même si (à D. ne plaise) un décret sévère aurait été prononcé à l'encontre de quelqu'un durant les jours redoutables, il est encore en mesure de le commuer à Soucot en décret de bonté et de miséricorde.

